



# PROJET PEDAGOGIQUE

Former des écocitoyens conscients et responsables

Collège & Lycée

Année scolaire 2022- 2023

 **Syvedac**

Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination  
des Déchets de l'Agglomération Caennaise



# Sommaire

1. Le Syvedac dans votre école .....	2
1.1. Présentation du Syvedac .....	2
1.2. Des écocitoyens conscients et responsables .....	2
2. Les modalités d'interventions en 10 questions .....	2
À quelles tranches d'âge s'adressent les animations ? .....	2
Qui peut bénéficier des animations ? .....	3
Quels sont les prérequis pour bénéficier des animations ? .....	3
Une préparation en amont est-elle requise ? .....	4
Comment est géré l'encadrement lors des animations ? .....	4
Quel est le coût des animations ? .....	5
Où se déroulent les animations ? .....	5
Du matériel est-il nécessaire ? .....	5
Que dois-je faire en tant qu'enseignant.e. pour bénéficier des animations ? .....	5
3. Les actions et accompagnements possibles .....	6
4. Pour aller plus loin .....	7
4.1. Formation des enseignant.e.s .....	8
4.2. Exposition mobile « Comme à la maison » .....	8
4.3. Visites de sites .....	8
4.4. Catalogue de prêt .....	10
5. Des partenaires pour votre thématique écologie .....	12
5.1 Le CPIE .....	12
5.2 Le SDEC .....	12
5.3 Et pleins d'autres .....	12
6. Annexes .....	15

Notre société produit de plus en plus de déchets. Leur réduction et leur valorisation sont devenus des enjeux majeurs.

Les enfants d'aujourd'hui sont les citoyens de demain et si nous voulons préserver la planète, les ressources et la qualité de vie, nous pouvons commencer par les sensibiliser à ces aspects.

D'un point de vue pédagogique, le thème des déchets permet d'aborder l'écologie concrètement. Les animations sont conçues pour mettre en évidence la large palette d'actions existantes dans la vie quotidienne pour réduire notre impact sur l'environnement.

La finalité, de ces interventions auprès des jeunes, est de former des écocitoyens conscients et responsables ; avec l'objectif d'apporter aux enfants des solutions concrètes et réalisables pour qu'ils ne soient plus passifs devant la dégradation de leur environnement mais au contraire qu'ils deviennent acteurs du changement pour le préserver.

### **Les mots clés :**

Responsable – Conscient – Écocitoyen – Déchet – Pollution – Préserver –

Réduction – Tri – Recyclage – Matière – Animations scolaire

## 1. Le Syvedac dans votre école

### 4.1. Présentation du Syvedac

Le Syvedac (SYndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise) exerce une mission de service public : le traitement et la valorisation des déchets. En 2021, cela représente plus de 175 000 tonnes de déchets traitées. Le territoire du Syvedac s'étend sur 175 communes en 2021, soit plus de 430 000 habitants (cf [Annexe 1](#) : Cartes de territoire du Syvedac au 1er avril 2021 & [Annexe 2](#) : Listes des communes du territoire du Syvedac au 1er avril 2021).

À ce titre, il exerce les compétences suivantes :

- Traitement et valorisation (matière, organique et énergétique) des déchets ménagers et assimilés<sup>1</sup> ;
- Enfouissement des déchets ultimes ;
- Opérations de transport, de tri ou de stockage qui s'y rattachent
- Prévention et sensibilisation des habitants aux enjeux de réduction et de tri.

La réduction des déchets ménagers est un des objectifs majeurs du Syvedac. En effet, en moyenne un habitant produit 631 kg de déchets par an et par personnes. Ainsi, ce programme d'animations scolaires est l'une des voies prises pour atteindre l'objectif de réduction de 4,5 % d'ordures ménagères sur 3 ans (entre 2018 et 2021).

### 4.2. Des écocitoyens conscients et responsables

Pour le Syvedac, il s'agit de former les élèves à être des écocitoyens **conscients** et **responsables** de leurs actes, capables de **proposer des solutions**, en leur transmettant la connaissance et la compréhension des thématiques liées aux déchets. Les citoyens de demain seront des acteurs majeurs pour un mode de vie durable, en étant :

- Prêts à agir en faveur d'une consommation faible en déchets,
- Acteur dans la réduction du gaspillage, notamment alimentaire,
- Engagé dans une pratique du compostage autant que possible
- Adoptant un geste de tri durable, en classe comme à la maison.

## 2. Les modalités d'interventions en 10 questions

### *À quelles tranches d'âge s'adressent les animations ?*

Le SYVEDAC intervient dans les écoles dès l'élémentaire et jusqu'aux écoles d'enseignement supérieur.

---

<sup>1</sup> Ce qui correspond à votre poubelle noire d'ordure ménagère, votre poubelle jaune de tri sélectif, la borne à verre à l'extérieur et les encombrants et déchets verts collectés en porte à porte.

### **Qui peut bénéficier des animations ?**

Les établissements dépendants du territoire du Syvedac, à savoir celles appartenant aux intercommunalités suivantes :

- Communauté urbaine Caen la Mer ;
- Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge ;
- Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon ;
- Communauté de communes Cœur de Nacre ;
- Pour les établissements appartenant à la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie, les animations sont assurées par les animateurs de l'agglomération. Pour plus de renseignements, rdv sur : [Y'a pas de mauvaises graines !](#) ;
- Pour le SMICTOM de la Bruyère, les animations sont assurées par ce dernier. Pour plus de renseignements, rdv sur : [SMICTOM Pédagogie](#).

Pour plus de détails, vous trouverez en [Annexe 1](#) : Cartes de territoire du Syvedac au 1er avril 2021 et en [Annexe 2](#) : Listes des communes du territoire du Syvedac au 1er avril 2021 la carte du territoire du Syvedac et la liste des communes au 1<sup>er</sup> avril 2020.

### **Quels sont les prérequis pour bénéficier des animations ?**

Pour que les animations aient du sens, le Syvedac demande que :

- Le tri sélectif soit en place dans votre structure (ou que ce soit un souhait pour l'année) ;
- Le tri soit respecté par l'ensemble du personnel et de l'équipe pédagogique ;
- 2 classes minimum soient investies dans le projet ;
- Les enseignant.e.s sollicitant le Syvedac aient la volonté de mener des actions de sensibilisation, avec et pour les élèves, autour de l'écologie et des déchets ou de la consommation en particulier.

*NB : Ces démarches sont peu coûteuses financièrement.*

#### **1/ Le tri dans l'établissement**

La place du tri dans l'établissement est importante. En effet, les enfants s'impliqueront davantage s'ils voient une cohérence entre ce qu'ils vont apprendre lors des animations et les possibilités qu'offrent leur environnement direct. L'objectif est que le geste se pérennise à l'établissement pour qu'il se reproduise dans leur foyer et devienne une habitude dans leur futur. Ainsi, **un dispositif de tri fonctionnel de minimum de 2 poubelles, est obligatoire** :

- Des poubelles jaunes pour les emballages recyclables ;
- Des poubelles noires pour les ordures ménagères résiduelles.

Si ce dispositif n'est pas en place, le Syvedac peut vous accompagner pour son installation au sein des locaux.

À savoir : Si l'installation du tri est une difficulté pour des raisons politique ou d'investissement matériel ou humain, le Syvedac se réserve le droit d'en informer la

mairie et la communauté de commune associée par lettre signée du Président du Syvedac, Monsieur Olivier PAZ.

De plus, le tri d'autres objets peut être envisagé, comme les stylos, les piles ou les cartouches.

## 2/ Sensibilisation de l'équipe pédagogique et du personnel communal

Le tri doit être respecté par l'ensemble du personnel travaillant au sein de l'établissement (équipe pédagogique et personnel technique). Les enseignant.e.s en contact direct avec les élèves peuvent ainsi les guider s'ils s'interrogent. De plus, le personnel de ménage et de restauration scolaire sera sensibilisé au tri pour ne pas rompre la chaîne de tri et briser les efforts en amont.

## 3/ Un projet durable

**Un travail de sensibilisation continu est nécessaire.** En effet, le message de protection de l'environnement est assimilé lorsqu'il est répété. Ainsi, un travail sur l'année est efficace pour éduquer les élèves à long terme. Les animations seules ne sont pas profitables, elles sont le soutien d'un projet ou d'une séquence pédagogique établi.e. L'appui de la direction est donc fortement recommandé.

Le Syvedac propose un accompagnement pour de nombreuses thématiques (*liste non exhaustive des actions du Syvedac*) :

- Aide dans la mise en place du tri et le suivi de celui-ci ;
- Formation du personnel (enseignant.e, entretien, restauration scolaire, etc.) ;
- Accompagnement pour l'installation d'un dispositif de compostage ;
- Accompagnement pour un travail de réduction du gaspillage alimentaire.

### *Une préparation en amont est-elle requise ?*

Le but des animations n'est pas seulement une action ponctuelle mais l'acquisition d'habitudes à long terme pour les citoyens de demain. Ainsi, les interventions du Syvedac sont des supports, un accompagnement qui est **complémentaire à vos projets/ séquences pédagogiques**. C'est pourquoi tous projets, exercices, réflexions autour des déchets sont les bienvenus, avant ou après les animations.

Le Syvedac peut vous prêter de nombreux outils. Pour plus de détails, consulter la dernière partie [Erreur ! Source du renvoi introuvable.](#) de ce document et sur notre [site internet](#).

### *Comment est géré l'encadrement lors des animations ?*

La **participation active de l'enseignant.e** est nécessaire avant mais également pendant l'animation. Elle permet le lien entre les enfants et les animateurs. Sans l'appui de l'enseignant.e lors des animations, l'efficacité est moindre. En outre, la gestion d'une classe ne fait pas partie des compétences des animateurs du Syvedac.

### ***Quel est le coût des animations ?***

Le Syvedac exerce une mission de service public en agissant pour le bien commun, par conséquent les animations sont gratuites.

Cependant, le non-engagement financier suggère un investissement de temps de la part des enseignant.e.s. En effet, le nombre d'établissements scolaires dépendants du Syvedac est important (plus de 200 établissements scolaires) et les demandes nombreuses. La pertinence du projet est donc importante dans l'acceptation de votre demande.

### ***Où se déroulent les animations ?***

Les animations ont lieu dans l'établissement, dans les classes concernées.

### ***Du matériel est-il nécessaire ?***

Les animateurs ont besoin d'un tableau, de quoi écrire ainsi qu'un ordinateur et un vidéoprojecteur prêts à être utilisés à leur arrivée.

Les animatrices du Syvedac peuvent intervenir avec des affiches s'il n'y a pas de vidéoprojecteur, mais ne pourront pas diffuser les supports vidéos.

### ***Que dois-je faire en tant qu'enseignant.e. pour bénéficier des animations ?***

Comme chaque année, un appel à candidatures est lancé. En effet, les demandes sont nombreuses et dans un souci d'équité et d'organisation, le Syvedac groupe les demandes en début d'année scolaire.

Pour l'année scolaire 2022/2023, vous pouvez réaliser votre demande jusqu'au 5 octobre 2022 avant la clôture définitive des demandes. Si vous avez rencontré le Syvedac l'année scolaire passée ou si vous souhaitez être sélectionné rapidement, vous pouvez compléter ce formulaire avant le 11 septembre 2022.

#### **1/ Concertation avec les collègues**

Avant de contacter le Syvedac, vous pouvez sonder si votre projet est en lien avec d'autres de vos collègues.

#### **2/ Saisie en ligne du formulaire**

Vous pourrez ensuite compléter l'[Appel à candidatures](#) en ligne ou faire la demande du formulaire papier. Vous avez jusqu'au 11 septembre 2022 ou jusqu'au 5 octobre 2022 pour candidater aux animations du Syvedac.

 **ATTENTION** : 1 formulaire par école

#### **3/ Analyse et prise de contact par le Syvedac**

Les candidatures seront étudiées par le Syvedac après la clôture de l'appel à projet. Le détail apporté aux réponses et de l'investissement des professeurs seront des critères

importants pour la sélection. Les candidats sélectionnés seront ensuite contactés par le Syvedac pour fixer un premier rendez-vous.

#### 4/ RDV pour l'état des lieux

L'objet de cette rencontre est de faire l'état des lieux en matière de gestion des déchets, incluant le tri et la sensibilisation du personnel.

Ce diagnostic est le point de démarrage du partenariat entre l'établissement et le Syvedac. Il permet à l'établissement de se questionner sur ses pratiques et de les améliorer si nécessaire. Le Syvedac quant à lui apportera des conseils et des contacts. Ce rdv permet aussi à l'animateur du Syvedac d'adapter son discours lors des animations, découvrir les lieux et rencontrer une partie de l'équipe pédagogique.

#### 5/ Accompagnement du Syvedac

À la suite de ce rendez-vous et en fonction des besoins, un accompagnement pour la mise en place d'action est proposé via un compte rendu, ainsi qu'un programme de sensibilisation des élèves avec une ou plusieurs animations.

### 3. Les actions et accompagnements possibles

Voici une liste non exhaustive d'actions que le SYVEDAC peut proposer, en terme d'animations ou d'accompagnement, dans votre établissement :

- Animation de séances de formation sur la bonne gestion des déchets pour un public-relais

*Le terme public-relais inclut les personnes pouvant être relais de l'information auprès d'un plus grand nombre (ici majoritairement auprès des élèves): les éco-délégués, les enseignant.e.s, le personnel de la restauration collective, le personnel d'entretien... Définition d'un format de formation avec les éco-délégués pour sensibilisation des classes.*

- Accompagnement sur la réduction des déchets et la mise en place du tri
- Animation de séances de formation sur la thématique du gaspillage alimentaire ou du compostage :

*Former les éco-délégués, les enseignant.e.s ou le personnel de restauration collective.*

- Installation et suivi d'un site de compostage :

*Mise en place du tri des biodéchets de la cuisine et traitement par le compostage sur place ou mise en place d'un compostage pédagogique.*

- Visite de l'Unité de Valorisation Énergétique des déchets de Colombelles :

*Pour les éco-délégués, les professeurs ou les classes investies dans le projet.*

- Animation et prêt de l'exposition mobile « Comme à la maison »

*Installation dans une salle commune et rotation des classes, prêt sur plusieurs jours possibles.*

- Mise à disposition d'une bibliothèque :

*Prêt de livres thématiques pour le CDI de l'établissement.*

- Prêt de matériel pour des éco-événements :

*Pour être exemplaire lors des événements de l'établissement.*

- Animation et prêt de jeux intérieurs et grands jeux extérieurs

*Prêt de matériel pour une sensibilisation ludique en début ou fin d'année, pour une journée d'intégration ou une journée sportive.*

- Animation de stands d'information et de sensibilisation, création et gestion d'évènements

*Accompagner la mise en place d'un événement lié à l'environnement :*

- *Semaine du développement durable (l'eau, l'alimentation, les déchets, la biodiversité, l'énergie, l'air, les transports, etc.) avec des conférences de divers partenaires, des ateliers créatifs, des stands d'information, des expositions d'élèves, etc ;*
- *Troc d'objets au sein de l'établissement ;*
- *Collecte exceptionnelle de petits appareils électroménagers, piles, fournitures scolaires ou autres déchets ;*
- *...*
- *Animation d'ateliers de récupération de déchets ou prêt de matériel :*

*Projet artistique en art plastique ou journée d'intégration.*

- *Connaissances sur la gestion historique des déchets*

*Projet de recherche et d'exposé avec les professeurs d'histoire et leurs élèves. Enquête sur le rapport aux déchets des personnes âgées, via des témoignages.*

## **4. Pour aller plus loin**

Le Syvedac et ses partenaires proposent plusieurs outils pour poursuivre la sensibilisation des élèves :

- Une demi-journée de formation à destination des enseignant.e.s, par thème :
  - Gestion des déchets,
  - Compostage,
  - Gaspillage alimentaire.
- L'exposition mobile « Comme à la maison » ;
- Des visites de sites de traitement de déchets ;

- Le prêt de livres ; de jeux ou d'ateliers ; d'expositions ; de mobilier ; d'un kit de ramassage ; d'un kit éco-événement.

#### 4.1. Formation des enseignant.e.s

Le Syvedac propose, en début d'année scolaire, 3 demi-journées de formation sur les mêmes thématiques que celles proposées aux élèves. À savoir :

- La gestion des déchets
- Le compostage
- Le gaspillage alimentaire

Ces formations ont pour but de donner une vision globale des thèmes abordés et de présenter les outils pédagogiques mis à disposition des enseignant.e.s pour travailler en classe. Cette formation se déroule à l'Unité de Valorisation Énergétique des déchets à Colombelles.

Pour y participer, vous pouvez en faire la demande par mail à [l.halouze@syvedac.org](mailto:l.halouze@syvedac.org). En fonction du nombre de demandes, d'autres dates peuvent être proposées plus tard dans l'année.

#### 4.2. Exposition mobile « Comme à la maison »

Cette exposition intitulée « Comme à la maison » a pour objectif de (re)découvrir des petits gestes du quotidien, des bonnes pratiques et des évidences qui feront la différence pour préserver votre environnement. Un outil pédagogique itinérant qui invite au dialogue, apporte des conseils et des astuces pour valoriser et réduire nos déchets.

L'exposition se compose de 8 panneaux recto-verso (largeur 1 m, hauteur 1,65 m) avec embases. La cuisine occupe une surface de 12 m<sup>2</sup> au sol (6m x 2m). Le verso des panneaux représente l'espace jardin. Ainsi, le module se place au centre d'une salle d'au moins 30 m<sup>2</sup>, avec un dégagement minimal de 2 m entre les panneaux et les murs de la salle.

Pour plus d'information sur cette exposition, rdv sur la [Fiche technique de l'exposition](#).

#### 4.3. Visites de sites

Pour illustrer vos séquences d'animation sur le traitement des déchets, il est possible de visiter des sites de tri et de traitement des déchets.

*NB : Le transport jusqu'au site est à la charge de l'école.*

#### L'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Colombelles

Lors de la visite de l'espace pédagogique, vous y découvrirez des ateliers ludiques, des éléments scénographiques interactifs, un film, des jeux, pour manipuler et acquérir de

nombreuses connaissances. La visite se poursuit dans l'UVE de Colombelles, vous suivrez le cheminement des ordures ménagères au sein de l'usine avec les différentes étapes de traitement et la manière dont elles sont transformées en énergie.

[Vidéo de présentation](#) de l'espace pédagogique de l'UVE. Des informations plus détaillées peuvent être envoyées par le Syvedac.



## Les déchèteries

Les visites de déchèteries sont possibles pour les écoles situées sur les territoires des communautés de communes de Vallées de l'Orne et de l'Odon et de Normandie Cabourg Pays d'Auge.

- Contact Vallées de l'Orne et de l'Odon :



**Justine GUYOT**

Service de la protection et de la mise en valeur de l'Environnement : 02 72 88 15 88

[j.guyot@vallees-orne-odon.fr](mailto:j.guyot@vallees-orne-odon.fr)

[www.vallees-orne-odon.fr](http://www.vallees-orne-odon.fr)

- Contact Normandie Cabourg Pays d'Auge :



**Marina JARDIN-GUILLEMINE**

Service Gestion des déchets : 02 31 28 10 28

[m.jardinguillemine@normandiecabourgpaysdauge.fr](mailto:m.jardinguillemine@normandiecabourgpaysdauge.fr)

[www.normandiecabourgpaysdauge.fr](http://www.normandiecabourgpaysdauge.fr)

#### 4.4. Catalogue de prêt

Le Syvedac met à votre disposition du matériel pédagogique et du matériel pour réaliser un éco-événement. Dans ces catalogues de prêt, vous trouverez :

- Une médiathèque de plus de 100 livres sur les déchets et le développement durable
- Des jeux de société
- Des grands jeux de récréation
- Des ateliers ludiques
- Des expositions
- Du mobilier de sensibilisation
- Un kit de ramassage de déchet
- Un kit événementiel

##### Médiathèque

Une médiathèque est à votre disposition au SYVEDAC. Elle se compose d'une centaine de livres et de quelques DVD, pour les tous petits jusqu'aux adultes, portant sur des thèmes variés :

- Développement durable
- Réduction des déchets
- Recyclage
- Réemploi
- Jardinage pauvre en déchets

De plus, vous avez la possibilité d'emprunter ce meuble de présentation de livres (upcycling de palettes !) pour quelques semaines ; une manière pour vous de sensibiliser le public de passage dans votre établissement.



## Jeux, ateliers, expositions

Plusieurs types de supports, certains faits maison, sont à votre disposition pour apprendre en s'amusant :

- Des jeux de plateaux pour la maison ou en classe, des grands jeux pour les centres de loisirs (qui peuvent être installés en extérieur). Les objectifs de ces jeux sont de faire découvrir ou renforcer les connaissances sur le tri et le recyclage, ainsi que sur les alternatives aux déchets.
- Des fiches d'ateliers ludiques et créatifs, pour comprendre le compostage, apprendre à recycler ou fabriquer des objets à partir de vos déchets.
- Des outils pédagogiques pour illustrer vos propos (fioles de matières recyclées, mini composteur pédagogique vitré).
- Une exposition mobile « Comme à la maison » qui propose des solutions concrètes au quotidien pour réduire vos déchets, trier correctement et vous apporte également des astuces pour le jardin.

## Kit éco-événement

Le territoire du Syvedac accueille chaque année de nombreuses manifestations (sportive, culturelle, touristique, etc.). Dans un souci de préservation de l'environnement, le Syvedac et ses groupements adhérents offrent, aux organisateurs, un accompagnement technique pour limiter les quantités de déchets produits au cours de ces manifestations et favoriser le recyclage. Un "kit événementiel" est ainsi mis à disposition. Il comprend :

- **des gobelets réutilisables** destinés aux associations ou aux communes organisant une manifestation sur le territoire afin d'éviter l'utilisation de gobelets jetables ;
- **des doubles-collecteurs** à placer au plus près du public pour qu'il puisse trier d'un simple geste les déchets ;
- **un kit de nettoyage** composé de pinces de ramassage, de gants, de gilets hautes visibilités et de pesons ;
- **des panneaux de consignes de tri** ;
- **des bâches rebond** (support pour les événements sportifs) ;
- **des bacs de collecte** et **bornes à verre mobiles** (à étudier selon l'événement).

Le Syvedac peut également vous mettre à disposition des supports de communication pour sensibiliser le public sur la réduction et le tri des déchets (kakémonos, jeux, mallettes...).

Vous souhaitez organiser un éco-événement, vous souhaitez avoir des conseils, rendez-vous sur le [Guide éco événement](#). Et pour plus d'informations, merci d'envoyer un mail à [contact@syvedac.org](mailto:contact@syvedac.org) Pour bénéficier de ce kit événement, il suffit de compléter le [formulaire en ligne](#).

Vous trouverez l'ensemble des outils en prêt sur le [catalogue en ligne](#).

Pour toutes demandes adressez-vous, 3 semaines avant la date d'emprunt, à [contact@syvedac.org](mailto:contact@syvedac.org), pour recevoir le formulaire de demande.

En fonction de la demande, le matériel pourra être emprunté de quelques jours à quelques mois. Le retrait et le retour se font à l'UVE de Colombelles.

## 5. Des partenaires pour votre thématique écologie

Le Syvedac est un partenaire spécialisé dans les déchets, mais de nombreux acteurs locaux peuvent vous accompagner sur vos projets autour de l'écologie ou du développement durable.

### 5.1 Le CPIE

Le [CPIE Vallée de l'Orne](#) est un partenaire privilégié du Syvedac. Il réalise les animations sur le thème du compostage et du gaspillage alimentaire. C'est également les animateurs du CPIE qui animent l'exposition mobile « Comme à la maison » et les visites de L'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Colombelles. Ils assurent aussi des visites d'autres sites, notamment [La station d'épuration du Nouveau Monde](#) à Mondeville.

Contact : Atelier Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable :



02 31 50 10 59

[aedd@cpievdo.fr](mailto:aedd@cpievdo.fr)

<https://www.cpievdo.fr/>

Enfin, le CPIE dispose d'un [Centre de ressources](#).

### 5.2 Le SDEC

Le [SDEC Énergie](#) propose la visite de [La maison de l'énergie](#). Cette dernière, au sein des locaux du SDEC ENERGIE, est un lieu d'expositions comprenant plusieurs espaces dédiés à l'éducation à l'environnement et aux économies d'énergie. La visite s'articule autour d'une démarche qui favorise la réflexion, l'action et l'expérimentation.

### 5.3 Et pleins d'autres

Une liste non exhaustive d'associations et structures diverses sont recensées par l'association L'humanivelle dans leur [Guide local du zéro déchet](#), rdv en partie 5 « Pour

aller plus loin ensemble » page 10 du document. Certaines de ces structures proposent des animations ou peuvent vous accompagner dans vos projets.

Pour conclure, les institutions françaises, comme l'école, sont des acteurs majeurs pour éveiller les enfants aux problématiques environnementales actuelles. Le partenariat entre l'école et le Syvedac permet une large sensibilisation sur la thématique des déchets. Les sujets principaux des interventions sont la réduction du gaspillage alimentaire, la réduction des déchets, le compostage des biodéchets et la pérennisation du geste de tri pour une conscientisation des actes individuels et collectifs.

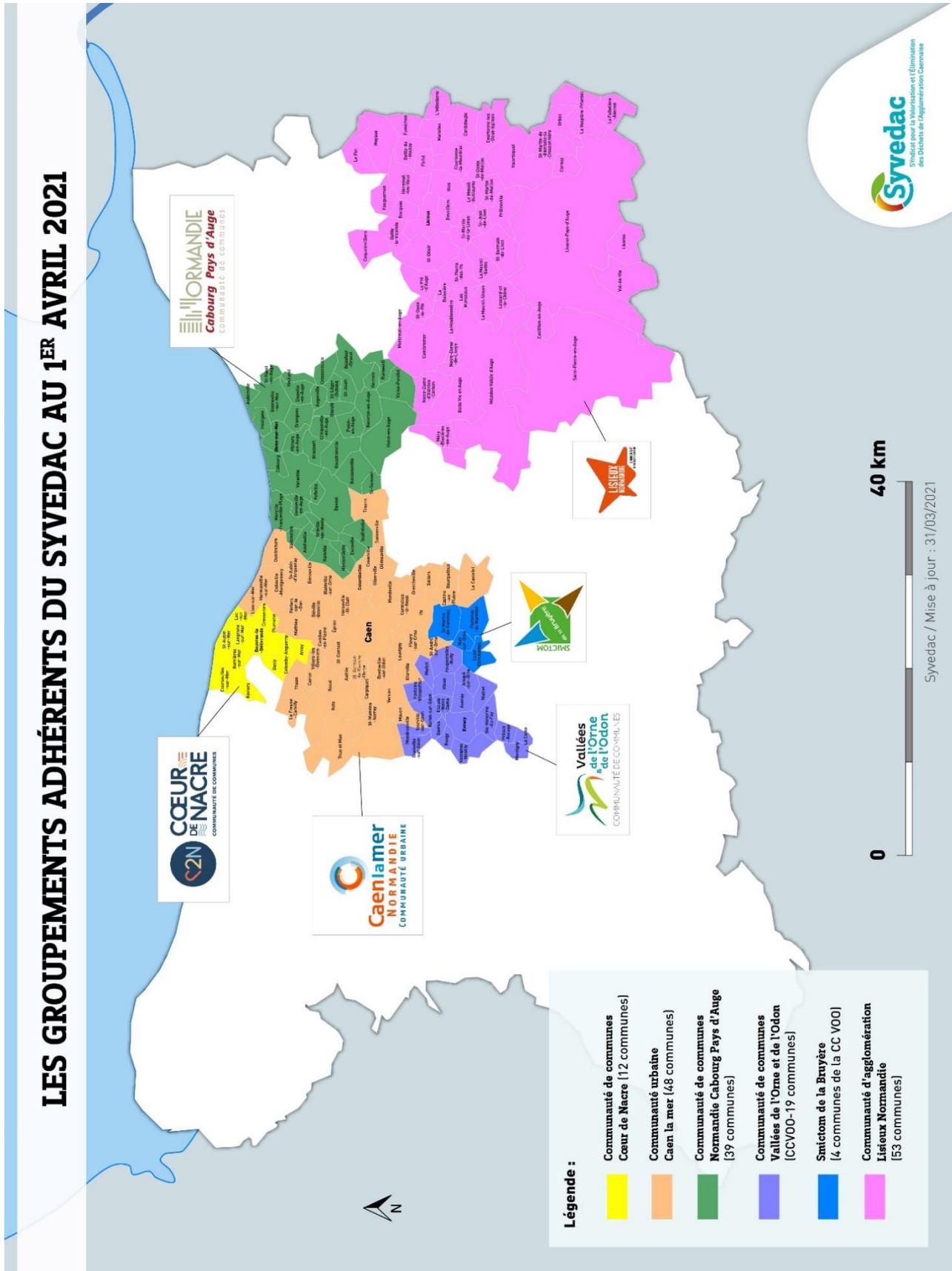
Grâce à ce programme d'animation, les enfants se souviendront qu'une alternative plus durable existe au sujet des déchets et ils réaliseront leur pouvoir d'action pour améliorer l'environnement dans lequel ils grandiront, dans l'espoir que la lutte contre le gaspillage et le tri des déchets deviennent une norme.

### **Les mots clés :**

Responsable – Conscient – Écocitoyen – Déchet – Pollution – Préserver –  
Réduction – Tri – Recyclage – Matière – Animation scolaire

## 6. Annexes

Annexe 1 : Cartes de territoire du Syvedac au 1<sup>er</sup> avril 2021



## Annexe 2 : Listes des communes du territoire du Syvedac au 1<sup>er</sup> avril 2021

Cté Urbaine CAEN LA MER	Cté de Caes CŒUR DE NACRE	Cté de Caes NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE	Cté d'Agglomération LISIEUX NORMANDIE
Authie Bénouville Biéville-Beuville Blainville-sur-Orne Bourguébus Bretteville-sur-Odon Caen Cairon Cambes-en-Plaine Carpiquet Castine-en-plaine Colleville-Montgomery Colombelles Cormelles-le-Royal Cuverville Démouville Epron Eterville Fleury-sur-Orne Giberville Grentheville Hermanville-sur-Mer Hérouville-St-Claire Ifs Le Castelet Le Fresne-Camilly Lion-sur-Mer Louvigny Mathieu Mondeville Mouen Ouistreham Périers-sur-le-Dan Rozel Rots Saint-André-sur-Orne Saint-Aubin-d'Arquenay Saint-Contest Saint-Germain-la-Blanche-Herbe Saint-Manvieu-Norrey Sannerville Soliers Thaon Thué et Muc Tourville-sur-Odon Troarn Verson Villons-les-buissons	Anisy Basly Bernières-sur-Mer Colomby-Anguery Courseulles-sur-Mer Cresserons Douvres-la-Délivrande Langrune-sur-Mer Luc-sur-Mer Plumetot Reviers St-Aubin-sur-Mer	Amfreville Angerville Auberville Basseneville Bavent Beaufour-Druval Beuvron-en-Auge Bréville-les-Monts Brucourt Cabourg Cresseveuille Cricqueville en Auge Dives-sur-Mer Douville en Auge Dozulé Escoville Gerrots Gonneville-en-Auge Gonneville-sur-Mer Goustranville Grangues Hérouvillette Houlard Hotot-en-Auge Houlgate Merville-Franceville Periers en Auge Petiville Putot en Auge Ranville Rumesnil Saint Jouin Saint Léger Dubosq Saint Samson Saint-Vaast-en-Auge Sallenelles Touffréville Varaville Victot-Pontfol	Belle-Vie-en-Auge Beuvillers Castillon en Auge Cambremer Cernay Coquinvilliers Cordebugle Courtonne-la-Meurdrac Courtonne-les-Deux-Églises Fauguernon Firfol Fumichon Glos Hermival-les-Vaux La Boissière La Folletière Abenon La Houblonnière La Vespière Friardel Le Mesnil Eudes Le Mesnil Guillaume Le Mesnil Simon Le Pin Le Pré d'Auge L'Hôtellerie Les Monceaux Lessard et le Chêne Lisieux Lisores Livarot Pays d'Auge Marolles Méry-Bisnières-en-Auge Mézidon-Vallée d'Auge Montreuil-en-Auge Moyaux Notre-Dame-de-Livaye Notre-Dame-d'Estrées-Corbon Orbec Quilly du Houley Quilly le Vicomte Prêteville Rocques Saint Denis de Mailloc Saint Désir Saint-Germain-de-Livet Saint-Jean-de-Livet Saint Martin de Bienfaite la Cressonnière Saint-Martin-de-la-Lieue Saint-Martin-de-Mailloc Saint-Ouen-le-Pin Saint-Pierre-des-Ifs Saint-Pierre-en-Auge Val de Vie Valorbiquet
	<b>Cté de Caes VALLEES-ORNE-ODON</b>		
	Amayé-sur-Orne Avenay Baron-sur-Odon Bougy Esquay-Notre-Dame Evrecy Feuquerolles-Bully Fontaine-Etoupfours Gavrus Grainville-sur-Odon La Caine Maizet Maltot Mondrainville Montigny Préaux-Bocage Ste-Honorine-du-Fay Vacognes-Neuilly Vieux		
	<b>SMICTOM DE LA BRUYERE</b>		
	Fontenay-le-Marmion Laize-Clinchamps May-sur-Orne St-Martin-de-Fontenay		





9 rue Francis de Pressensé  
14460 COLOMBELLES

Tél : 02 31 28 40 03  
[contact@syvedac.org](mailto:contact@syvedac.org)

En partenariat avec le CPIE Vallées de l'Orne



VALLÉE DE L'ORNE